

## FICHE 9 : LE « SAC À DOS » DU JEUNE

### Mise en situation :

Un jeune fait face à plusieurs problèmes d'ordre privé, l'empêchant d'être disponible au travail. Il a abandonné son poste pour régler certaines de ces difficultés, en laissant croire qu'il viendrait accomplir les tâches pour lesquelles il avait été engagé.

Lorsqu'un jeune arrive dans une institution, il arrive avec son « sac à dos », bagage qui est propre à chacun de nous. Ce sac à dos englobe notre histoire, notre culture (langue, religion...), notre situation familiale, etc. Ce vécu nous a construit et oriente la manière dont nous nous comportons ainsi que ce que nous voulons.

Les jeunes que les tuteurs sont amenés à accompagner peuvent débarquer avec un sac à dos parfois très chargé, que ce soit affectivement ou en expériences de vie difficiles. Plusieurs d'entre eux peuvent éprouver ou avoir éprouvé des difficultés en termes d'insertion professionnelle ou de décrochage scolaire. De ce fait, vivre en groupe, en respectant des horaires et des règles, ne va pas forcément de soi pour certains. Sur le terrain, ce sac à dos peut parfois susciter chez le jeune des difficultés supplémentaires, par exemple : une motivation amoindrie par le réseau proche (*Ca ne sert à rien ce que tu fais*), l'utilisation d'un langage inadapté auprès de la hiérarchie ou encore la difficulté de montrer l'exemple aux enfants en termes de savoir-être.



Le tuteur doit construire l'accompagnement du jeune en tenant compte de ce sac à dos. Tantôt un frein, tantôt un moteur, ce sac à dos évolue avec le jeune. Au tuteur de savoir y déceler toutes les ressources qu'il contient afin de faire progresser le jeune professionnellement.

### Bonnes pratiques :

Être à l'écoute et essayer de comprendre le jeune. Qui est-il ? Quel est son parcours (son vécu, son cursus scolaire)? Quelles sont ses capacités scolaires? A-t-il des craintes, des peurs ? Que veut-il ? Parfois, il sera nécessaire d'aider le jeune à identifier ses envies, ses attentes, voire de l'aider à se réorienter.

Essayer de le motiver et de le valoriser (cf. fiche 14): d'une part, valoriser l'expérience déjà acquise et situer ses compétences par rapport à celles attendues (cf. fiche 10) et, d'autre part, lui donner les moyens d'acquérir celles-ci. Attention, il faut rester vigilant au fait de ne pas le dévaloriser, lorsque l'écart est trop grand entre les compétences acquises et les compétences attendues.

Être disponible, le rencontrer individuellement chaque semaine (cf. fiche 13).

Quand cela est nécessaire, orienter le jeune vers un organisme d'aide psycho-médico-sociale ou vers son responsable hiérarchique.

### Vigilance :

Il est nécessaire de s'adapter au jeune et à son vécu particulier (ex : aménagements « raisonnables » pour lui permettre de faire ses prières ou des démarches administratives), mais le surprotéger ne lui rendra pas service. C'est aussi à lui de faire des compromis et d'apprendre à s'adapter à son nouveau contexte de vie social et professionnel.

Le tuteur n'est ni le psychologue, ni l'assistant social du jeune (cf. fiche 2).